



FÉdération PSLA, maisons de Santé et regroupements
pluriprofessionnels de NORmandie - FENOR

REUNION D'ÉCHANGE D'EXPERIENCES :
Point sur les Structures de coordination en Normandie :
ESP, PSLA, MSP, CPTS ...

25 avril2019

Ordre du jour

Ouverture – Dr Stéphane PERTUET – Président de la FENOR

1^{er} atelier : Dispositifs de regroupement pluri professionnel et de coordination sur les territoires

- I. PSLA et MSP :
 - A. Aides et accompagnements aux projets, la Charte Régionale PSLA
 - B. Aides au fonctionnement, l'Accord Conventionnel Interprofessionnel
 - C. Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires
- II. Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
 - A. CPTS – ce que l'on sait de la loi aujourd'hui
 - B. CPTS – ce que l'on sait de l'accord conventionnel aujourd'hui

2nd atelier : Retours d'expériences

- Projet de CPTS – Mortagne au Perche
- PSLA de Isigny-sur-Mer
- PSLA de Condé-en-Normandie
- SISA « Pays de Bovary » - Croisy sur Andelle/Ry

Ouverture de l'Assemblée Générale, Dr Stéphane PERTUET – Président de la FENOR.

Le Dr Stéphane PERTUET rappelle le contexte actuel des négociations conventionnelles et les évolutions attendues dans le champs de l'organisation des structures d'exercice pluri-professionnelles, et notamment avec le déploiement de CPTS.

La soirée s'organise autour de 2 ateliers :

Un 1^{er} atelier dédié aux Dispositifs de regroupement pluri professionnel et de coordination sur les territoires. Il permettra de faire un point sur les organisations et les leviers existants en Région.

Cet atelier sera également l'occasion de faire un point ce qui se préfigure au regard de l'avancée des négociations

Pour le 2nd atelier, nous avons invité des équipes exerçant en structures afin qu'ils témoignent de leurs expériences et de leurs projets.

1^{er} ATELIER : DISPOSITIFS DE REGROUPEMENT PLURI PROFESSIONNEL ET DE COORDINATION SUR LES TERRITOIRES

I. PSLA et MSP :

A. Aides et accompagnements aux projets, la Charte Régionale PSLA

Le Dr Antoine LEVENEUR et Mme Elise JEANNE présentent la politique régionale des PSLA – Cf. Diaporama en annexe.

B. Aides au fonctionnement, l'Accord Conventionnel Interprofessionnel - ACI

Le Dr Valérie BUVAT – CPAM 76 et M David DELAHAYS – CPAM le Havre – présentent l'Accord Conventionnel Interprofessionnel – Cf. Diaporama en annexe.

C. Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires

Mme Aline JOUEN présente la SISA – Cf. Diaporama en annexe.

Questions et échanges avec la salle :

Observations de la salle sur la SISA

- Un professionnels de santé indique que la SISA n'est pas adaptée à la gestion d'une MSP, notamment pour des problématiques fiscales.
- Le règlement intérieur de la SISA peut s'imposer à tous néanmoins tous les professionnels de santé ne sont pas dans la SISA.
→ Il est préconisé de créer une association en lien avec la SISA – elle permet d'intégrer les professionnels qui n'ont pas intégré la société et de gérer les fonds (voir avec le comptable de la société).

- Il est demandé si une pharmacie peut être membre de la SISA
→ Seule une personne morale peut intégrer une SISA. En tant que professionnel de santé un pharmacien peut l'intégrer. En revanche sa pharmacie ne peut l'intégrer en tant que personne morale.
- Si une équipe souhaite s'engager dans un projet de santé et un ACI
→ L'URML et la CPAM peuvent être sollicités

II. Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Le Dr Antoine LEVENEUR et Dr Stéphane PERTUET présentent un point sur les CPTS – Cf. Diaporama en annexe.

- A. CPTS – ce que l'on sait de la loi aujourd'hui
- B. CPTS – ce que l'on sait de l'accord conventionnel aujourd'hui

2nd ATELIER : RETOURS D'EXPERIENCES

▪ **Projet de CPTS – Mortagne au Perche**

Présentation d'un projet de CPTS dans l'EST du département de l'Orne par le Dr Jean-Michel GAL

Un projet CPTS est envisagé sur le territoire d'une Communauté de communes de 17 000 habitants et où est implanté un PSLA. Le territoire de l'Aigle pourrait également intégrer la CPTS.

Le territoire dispose déjà d'une communauté de professionnels de santé active et les acteurs du médico-social, du social et de l'hôpital s'articulent autour de projets communs.

▪ **PSLA de Isigny-sur-Mer**

Mme LECOURT, Dr SOHIER, Dr PLÛT ET Dr LE GAC présentent le PSLA d'Isigny-sur-Mer

Le PSLA d'Isigny était une réponse aux besoins de professionnels de santé (isolation, burn out, problèmes d'accessibilité, manque de reconnaissance...)

Le projet de PSLA est né à l'initiative des professionnels de santé et des élus et a été accompagné par l'URML.

Aujourd'hui, la partie immobilière (loyers et charges) est gérée en lien avec le GCS Bessin, une structure juridique du Réseau de Santé du Bessin : Groupement de Coopération Sanitaire "Soigner Ensemble dans le Bessin"). Le bâtiment appartient à la communauté de communes

Un projet de CPTS est également en réflexion sur le territoire du GCS Bessin.

Le fonctionnement du PSLA et ses levier :

Le principal levier au bon fonctionnement est la bonne entente entre les professionnels de santé et l'adhésion au projet de santé. La bonne communication favorise l'amélioration des soins pour les patients.

Tous les professionnels sont rétribués de la même manière pour leur participation aux réunions.

La place de la coordinatrice :

Mme LECOURT est IDEL et assure la coordination depuis le départ du Dr Le Gac. Elle assure le lien avec la Communauté de communes, le GCS et permet au professionnels de se fédérer autour du projet de santé.

L'Accord Conventionnel Interprofessionnel est un cahier des charges pour le PSLA (donne un rythme aux réunions...). La SISA est un outil au service du PSLA.

Le PSLA est attractif et a aujourd'hui un projet d'extension. Le Dr Le Gac préconise de ne pas penser les projet immobilier trop petit.

- **PSLA de Condé-en-Normandie**

Dr LAMY, M. LEMMONIER, Mme GREE présentent le PSLA de Condé-en-Normandie

Le PSLA de Condé-en-Normandie a ouvert en 2014.

Le projet avait démarré en 2009, lorsque des professionnels de santé se sont constitués en association.

Le départ en retraite de plus de 50% des médecins du territoire était annoncé et le projet a été lancé dans le cadre de la politique régionale PSLA : étude de faisabilité, projet de santé, structuration juridique et projet immobilier

Le PSLA a longtemps été une juxtaposition de cabinet. Il n'y avait pas de projet de santé.

L'arrivée de 3 jeunes médecins a permis de mettre en route le projet de santé et de lance le PSLA dans l'ACI.

Une nouvelle organisation a permis un amélioration de qualité des vie et des condition de travail des médecins (travail autour d'un projet de santé, partages de patients...).

L'ACI a permis également l'embauche d'un temps de coordination. Deux professionnels assurent la coordination : un pharmacien et une coordinatrice administrative. Tous deux participent à la formation PACTE. Ils participent aux liens entre les professionnels de santé, peuvent accompagner des patients, travaillent en lien avec des partenaires (CLIC, MAIA, CH).

L'objectif des coordinateurs est de favoriser le travail des professionnels de santé pour que le projet de santé fonctionne.

Aujourd'hui, le PSLA manque également de place.

- **SISA « Pays de Bovary » - Croisy sur Andelle et Ry**

Présentation de la SISA « Pays de Bovary » - Croisy sur Andelle et Ry par le Dr QUIBEL et le Dr BOISDIN Cf. Diaporama en annexe.